

Dans votre intérêt

faites
VOS ACHATS
à la



L'ECHO

Bulletin d'information de
l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau

DE LA ROBERTSAU

Bureau: 19 a. rue Chevalier Robert, Robertsau
Permanence chaque 1^{er} et 3^e samedi du mois de 15 à 17 h

Responsable de la publication:
M. Raymond FELIX • 42, rue de l'III, Strasbourg-Robertsau. tél. 31.14.91

Adhérez
à
l'ADIR

ASSOCIATION
DE DÉFENSE
DES INTÉRÊTS
DE LA ROBERTSAU

Connaissez-vous l'A.D.I.R. ?

Nous n'avons plus besoin de nous présenter aux anciens Robertsauviens puisqu'ils connaissent l'histoire de notre Association, pour quoi et dans quel but elle a été créée. Cet article doit plutôt informer les « nouveaux Robertsauviens », ceux qui aujourd'hui ne comprennent plus rien. Un jour ils trouvent dans leur boîte aux lettres « l'ECHO DE LA ROBERTSAU », un autre jour, un autre journal d'une Association qui prétend aussi, les défendre!

Reprenons par le début. En 1958, tout le monde se souvient, un très lourd orage s'abat sur Strasbourg. Des grelons aussi gros qu'un œuf et plus tombent sur les toits de nos maisons. Surtout à la Robertsau les dégâts sont énormes. Il fallait faire vite pour aider les sinistrés de notre faubourg. Plusieurs hommes de bonne volonté se sont réunis pour créer un comité d'urgence. C'est ainsi que l'A.D.I.R. a été créée avec à sa tête notre actuel Président d'honneur Monsieur ZIMMER Emile. Le comité a fait l'impossible pour que les réparations des toits se fassent au plus vite et dans les meilleures conditions. Il s'est même déplacé à Paris où il a été reçu par le Général DE GAULLE pour que le Gouvernement intervienne au plus vite au profit des sinistrés. Cette affaire réglée, notre Association a mis en place des vrais structures pour défendre les intérêts de tous les Robertsauviens et ce, dans tous les domaines.

Grâce à l'A.D.I.R., plusieurs aménagements et réalisations ont vu le jour. Par exemple l'élargissement de la route de la Wantzenau la suppression du petit pont du canal des Français au Fuchs am Buckel, la Piscine que notre Association a revendiqué depuis longtemps, meilleures conditions de circulation, installation des feux, etc.

Ainsi dans le domaine social, l'A.D.I.R. a distribué des bons de charbon aux plus démunis de notre faubourg. Dans le domaine « animation » notre Association a organisé pendant de nombreuses années le MESSTI DE LA ROBERTSAU au profit des Associations locales. Pour l'information, l'A.D.I.R. a diffusé depuis son existence l'ECHO DE LA ROBERTSAU. Aujourd'hui, il y en a qui veulent nous donner des leçons comment il faut défendre la Robertsau. Mais comme vous voyez plus haut, notre Association n'a pas attendu une élection en vue pour défendre les Intérêts et l'Avenir du Lâuch. L'A.D.I.R. est une des plus anciennes Association de quartier de Strasbourg qui n'a pas

besoin de recevoir de leçons, surtout pas de ceux qui prétendent aujourd'hui qu'il fait bon vivre à la Robertsau. Bien sûr, il fait bon vivre pour certains dans notre faubourg. Pour ceux qui ont eu la chance de pouvoir acheter les meilleurs terrains dans les quartiers tranquilles. Par exemple un certain Monsieur qui, grâce à ses relations avec la Municipalité a pu construire dans le Doernet sur un terrain prévu « zone non constructible » dans la ceinture verte.

Mais demandons les riverains qui depuis des années ont des problèmes. Demandons les propriétaires des 500 maisons de notre faubourg qui n'ont pas le « tout à l'égout » et qui ne peuvent pas le faire installer dans les conditions actuelles.

Demandons ceux qui habitent les petites rues de notre faubourg qui, en temps de pluie ne peuvent pas sortir sans porter des bottes.

Demandons ceux qui ne savent pas comment payer les droits de riverains, une loi injuste que notre Association dénonce depuis des années.

Demandons ceux, auxquels on a exproprié leur terrain sans consultation.

Demandons aux diverses Associations qui sont obligées de se déplacer en ville pour organiser une fête. Et on pourrait continuer ainsi...

Aujourd'hui une Association prétend qu'il faut un autre dialogue. Quel dialogue? N'est-ce pas notre Association qui, depuis des années demande un vrai dialogue avec la Municipalité? N'est-ce pas notre Association qui depuis des années demande la création d'une commission extra-Municipale?

Alors Robertsauviens, c'est à vous de juger qui défend les intérêts de notre faubourg.

Nous n'avons rien contre d'autres Associations de défense, au contraire. Mais plus nous serons nombreux à l'A.D.I.R., plus nous aurons de chance que nos revendications soient acceptées.

Mais si c'est seulement pour copier les idées de l'A.D.I.R. comme par exemple la plantation d'un tilleul ou pour faire de la propagande électorale, les Robertsauviens n'ont pas besoin d'une autre Association de Défense.

Le Président: R. FELIX

L'ASSOCIATION DE DÉFENSE
DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

*vous souhaite un Joyeux Noël
et vous présente ses meilleurs vœux
pour la Nouvelle Année*



Es ist wohl kaum notwendig den alteingesessenen Ruprechtsauern die ADIR vorzustellen, aus welchem Grund und wofür sie gegründet wurde wissen sie sicher. Dieser Artikel wendet sich deshalb hauptsächlich an die «neuen Ruprechtsauer», welche heute nichts mehr verstehen. Erhalten sie nicht einen Tag den «Echo de la Robertsau», und tags darauf ein anderes Heft von einer Vereinigung die ebenfalls behauptet ihre Interessen zu verteidigen!

Fangen wir deshalb von vorne an. Im Jahr 1958, entsinnen wir uns, schlug ein schweres Gewitter über Strasbourg nieder. Hagelschlosse, so gross wie Eier, zerschlugen unsere Dächer. Der Schaden in unserem Vorort ist enorm, und Eile war notwendig um unseren Mitbürgern in ihrer Not zu helfen.

Einige Menschen guten Willens schlossen sich zusammen und gründeten ein Dringlichkeits-Komitee. So wurde die ADIR geboren an dessen Leitung sich unser heutige Ehrenpräsident M. Emile ZIMMER befand. Das Komitee unternahm das Unmögliche damit in bester Frist und Verhältnissen die Reparatur der Dächer vonstatten ging. Es begab sich sogar nach Paris, wo es von General De Gaulle empfangen wurde und von der damaligen Regierung verlangte, zugunsten der Geschädigten einzugreifen. Diese Affäre einmal geregelt, wurden richtige Strukturen aufgebaut um die Interessen aller Ruprechtsauer zu verteidigen, und dies in jedem Bereich.

Dank der ADIR wurde so manche Realisation möglich. So zum Beispiel die Verbreiterung der route de La Wantzenau, die Abschaffung der kleinen Kanalbrücke am «Fuchs am Buckel», der Bau des Schwimmbads welches unsere Vereinigung jahrelang forderte, bessere Verkehrsmöglichkeiten, Errichtung von Rotlichtsignalen usw...

So hat auch die ADIR auf sozialer Ebene den Minderbemittelten unseres Vorortes Gutscheine für Kohlen verteilt. Viele Jahre hat unsere Vereinigung den «Messiti de la Robertsau» zugunsten der lokalen Vereine organisiert. Seit ihrem Bestehen verteilt die ADIR den «Echo de la Robertsau» um die Bevölkerung über die Geschehnisse auf dem Laufenden zu halten. Heute jedoch, gibt es manche die uns lehren wollen wie man die Robertsau verteidigt. Wie aber oben erwähnt und ersichtbar, hat unsere Vereinigung nicht ein Wahltermin abgewartet um die Interessen und die Zukunft des «Läuch» zu verteidigen. Die ADIR ist eine der ältesten Viertelvereinigungen Strاسبourgs, welcher man keine Lehren zu erteilen braucht, hauptsächlich nicht von seiten derjenigen, die heute behaupten, es lasse sich gut leben in der Robertsau.

Ganz sicher lässt es sich für gewisse gut leben bei uns. Prinzipiell für die, die das Glück hatten in den ruhigsten Vierteln des Vororts den besten Boden zu kaufen. So zum Beispiel ein gewisser Herr, welcher Dank seiner Beziehungen mit der Gemeindeverwaltung im Dœrnel, im «Grünen Gürtel», obwohl nicht vorgesehen, trotzdem bauen konnte.

Fragen wir jedoch die Anrainer die seit Jahren Probleme haben.

Fragen wir die 500 kleinen Hauseigentümer, welche den «Tout à l'égout» nicht haben, und die ihn in den heutigen Verhältnissen nicht einrichten können. Fragen wir doch diejenigen welche bei Regenwetter in unseren schmalen Gassen nur mit Stiefeln ausgehen können.

Fragen wir doch die vielen welche nicht in der Lage sind die Strassengebühren zu entrichten dank einem ungerechten Gesetz dessen Abschaffung die ADIR seit Jahren fordert.

Frage man die, welchen ohne Beratung der Boden enteignet wurde
Frage man die verschiedenen Vereinigungen welche mangels Festsaal ihre Veranstaltungen in der Stadt organisieren müssen. Und so könnte man nach Belieben weiterfahren...

Heute behauptet eine Vereinigung ein anderer Dialog sei notwendig. Welcher Dialog? Ist es nicht die ADIR, die seit Jahren schon einen richtigen Dialog mit der Gemeindeverwaltung fordert? Ist es nicht unsere Vereinigung die seit Jahren schon die Bildung einer Extra-Gemeindekommission verlangt?

So denn, Ruprechtsauer, an Ihnen ist es zu urteilen wer die Interessen unseres Vorortes verteidigt.

Wir haben nichts gegen andere Vereinigungen die sich um das Los der Mitbürger sorgen, im Gegenteil. Aber je mehr wir sind in der ADIR, desto grösser sind die Chancen unsere Forderungen befriedigt zu sehen.

Wenn es sich aber nur darum handelt, die Ideen der ADIR zu kopieren, wie zum Beispiel ein Linde zu pflanzen, dann brauchen die Ruprechtsauer keine andere Verteidigungsorganisation.

Der Präsident: R. FELIX

Robertsau, le 28 novembre 1982

Monsieur le Président de l'ADIR,

J'ai assisté vendredi soir à la réunion organisée par la municipalité sur le POS de la Robertsau, qui était très intéressante. Je suis membre de l'ADIR depuis 1958 suite au «Dachschade» et par la présente je voudrais vous féliciter pour votre motion présentée vendredi soir. Vous avez le courage de dire la vérité et de poser les vrais problèmes.

Beaucoup de personnes pensent certainement comme moi que cette nouvelle Association qui veut vous faire de la concurrence ne sert qu'à faire de la propagande électorale...

On ne peut pas vouloir sauvegarder l'environnement de la Robertsau et être favorable aux grandes voiries. Ce qui n'est pas tellement logique sauf pour les promoteurs. Je pense que la grande majorité des Robertsauviens ne sont pas dupes. Chaque parti politique peut avoir son journal d'information mais il faut avoir le courage d'afficher clairement sa couleur.

L'ADIR a fait ses preuves dans la défense du quartier depuis 1958. Je souhaite au Comité encore beaucoup de succès pour les différents problèmes de notre faubourg.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

A. Ch. Robertsau

UNIVERSITÉ DE SYRACUSE N. Y.

cherche famille d'accueil à la Robertsau pour étudiant(e) américain en demi-pension 60 F par jour.

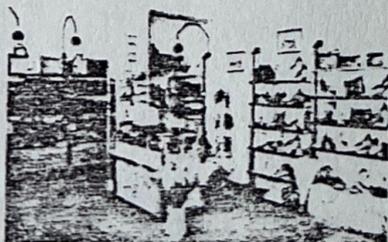
Période 13 janvier au 29 avril 1983.

Tél. jours ouvrables 61.68.14

*Chaussures
Maroquinerie*

HEPP

5, rue de la Papeterie / 67000 Strasbourg-Robertsau
tél. 31.28.86



Pour leur Noël à Elle et à Lui Martine et Catherine, vous recommandent les accessoires pratiques comme le fourre-tout, le sac ou la pochette du soir

Egalement la petite maroquinerie:

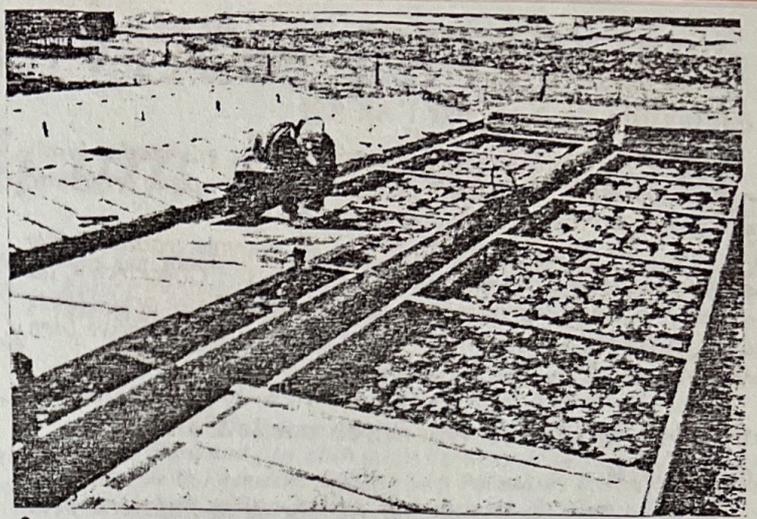
le porte-feuille avec le porte-monnaie assortis / en plus un grand choix en parapluies et la mode des écharpes

Votre visite sera accueillie par un sourire et conseil personnel

« Joyeux Noël »



1



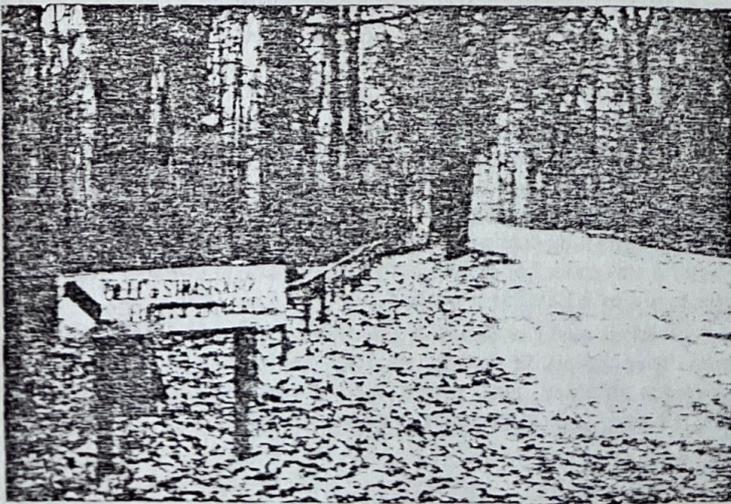
2

Des images et des problèmes de la Robertsau

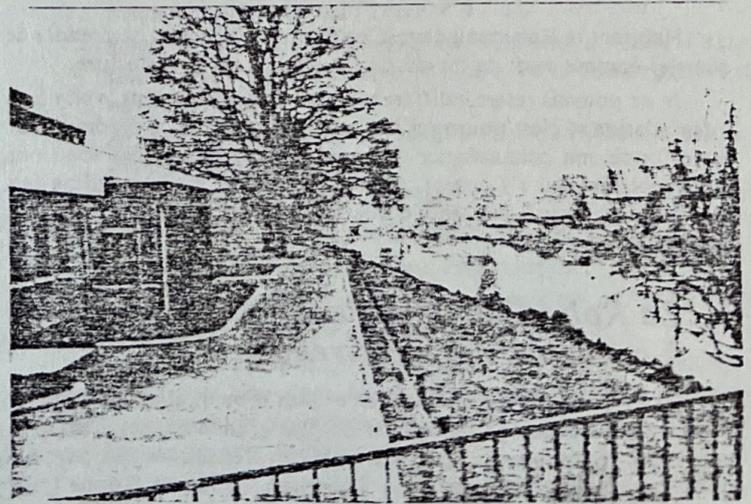
1. *Des petites rues à assainir,
ici rue Médiante - rue Dr François.*
2. *Une activité à sauvegarder:
Les maraîchers du Lâuch.*
3. *Des espaces verts et des terrains de jeux à aménager.
La place des Tilleuls c'est trop petit!...*
4. *La Forêt du Rhin à préserver.*
5. *Les berges du Muhlwasser à mettre en valeur
comme ici près de la Maison Oberkirch.*



3



4



5

PETITES NOUVELLES DU LAUCH

Animation de Noël par l'ACAR

L'ACAR a mis en place de nombreuses guirlandes lumineuses rue Bœcklin et route de La Wantzenau pour créer une ambiance de Noël dans le quartier.

Le Père Noël de l'ACAR fera sa tournée traditionnelle dimanche matin le 12 décembre : à la « Maison Oberkirch », au « Bois Fleuri ». L'après-midi il sera devant l'Eglise protestante pour distribuer des friandises aux enfants. Une initiative bien sympathique !

Visite de la Maison Oberkirch par le Comité de l'ADIR

Cet établissement construit en face de la Papeterie peut accueillir 42 handicapés physiques depuis le mois dernier. Lors de l'émission de FR3 vendredi le 3 décembre 1982 nous avons pu voir que ces personnes cherchent à s'intégrer dans notre quartier et à avoir des contacts avec les Robertsauviens.

C'était le sens de notre démarche et nous avons assuré le Directeur de notre soutien et de notre disponibilité.

Plantation d'un tilleul « Lindeplätzchen »

Suite à une idée lancée à plusieurs reprises par l'ADIR, M. le Conseiller Général a réussi à convaincre le Directeur des Espaces Verts de planter un tilleul à la place de la Colonne Morris, qui pendant plus de 70 ans abritait un poste de transformateur électrique 3000/220 volts alimentant le quartier. Il avait été enlevé en avril dernier sur demande de notre vice-président. C'était intéressant de le savoir mais l'important c'est qu'il y ait enfin de nouveau un tilleul sur la « Place des Tilleuls ».

Travaux de voirie

La Petite Rue des Tilleuls n'est pas pour autant améliorée !...

Par contre les travaux sont en cours devant le Centre des Loisirs rue du Dr François dont l'inauguration est prévue prochainement. L'égoût a été posé jusqu'au coin rue Redslob. On peut se demander pourquoi la ville n'a pas fait un effort pour assainir un bout de la rue du Dr François au moins jusqu'à la rue Médiane où il y a souvent des flaques d'eau par temps de pluie ?

Et pourquoi ne termine-t-on pas la rue de la Renaissance ?... Paraît-il certains responsables ne seraient toujours pas d'accord sur la nécessité de prévoir une piste cyclable !

Pourtant M. le Maire et M. DUPONT étaient affirmatifs l'autre soir au Foyer St-Louis. Il y aura une piste cyclable pour les enfants allant à l'école de la Niederau.

Alors allons-y et qu'on n'en parle plus !...

L'avis d'une jeune Robertsauvienne sur l'urbanisation du quartier

Habitant la Robertsau depuis longtemps, j'ai choisi de prendre ce quartier comme sujet de travail de fin d'étude en Architecture.

Je ne pouvais rester indifférente à ses transformations, voire à sa « dégradation », c'est pourquoi j'ai pris l'occasion de ce diplôme pour approfondir ma connaissance du quartier et esquisser des solutions aux problèmes qui s'y posent. A l'heure qu'il est mon travail ne fait que débuter, mais il me semble que plusieurs problèmes se dégagent immédiatement.

1. La Robertsau possède un certain caractère à conserver impérativement

On y trouve une grande variété de tissus urbains allant de la petite maison individuelle aux immeubles de plus grande importance. Certains types de groupements possèdent des caractéristiques très particulières dont résulte le charme de la Robertsau si souvent évoqué (rues

étroites, maisons individuelles typiques, petits collectifs en bande, jardins, espaces verts, etc...).

A mon avis, ces différents caractères méritent souvent d'être maintenus et les problèmes internes à l'ancienne Robertsau (problème de circulation des voitures, des vélos ou des piétons, desserte des logements, etc...) doivent trouver leurs solutions par un aménagement de l'existant et le moins possible par sa destruction.

La circulation automobile doit être aménagée non pas comme une priorité mais en fonction du déplacement d'une partie de la population à vélo ou à pied. Par exemple : système de circulation à un sens unique avec des traitements de chaussée ralentissant la vitesse des voitures, un trottoir pour les piétons, l'autre aménagé pour les cyclistes, etc...

2. Création d'un centre au cœur de la Robertsau

La Robertsau a des besoins qui sont propres à la vie du quartier.

Les équipements nécessaires devraient trouver leur place au cœur de la Robertsau sur les nombreux terrains encore libres. Les grouper au centre de la Robertsau permettrait de limiter les déplacements des futurs usagers (les déplacements étant à l'origine de nombreux problèmes et dangers). Ceci permettrait également de créer un centre dans un quartier qui a tendance à s'éparpiller. Les terrains les plus favorables me semblent être ceux situés derrière la « Petite Orangerie » (celle-ci mériterait d'être agrandie et aménagée).

Le quartier ne possède pas d'espaces publics tels qu'une place ou des espaces de jeux qui sont les lieux de rencontre privilégiés de la population, on pourrait imaginer leur création sur ces terrains.

L'aménagement d'une place principale dans ce quartier permettrait par exemple la création d'un marché qui à mon avis trouverait parfaitement sa place à la Robertsau.

3. Quelques idées sur l'habitat à créer

Par sa position par rapport à Strasbourg (moins de 5 km) du centre et par ses importantes réserves de terrains, la Robertsau offre de grandes possibilités d'extension aujourd'hui mal maîtrisée et qui la transforme petit à petit en banlieue dortoir.

A mon avis la Robertsau ne peut pas échapper à une certaine densification, il faudrait cependant que celle-ci soit pensée et réalisée en fonction du quartier existant.

Comme chacun sait, le caractère verdoyant de la Robertsau est en grande partie dû à la présence d'exploitations maraîchères qui ont cependant tendance à disparaître.

Il faudrait veiller à ce que malgré leur disparition, l'équilibre entre les lieux d'activité et les lieux d'habitation soit maintenu. Pour cela il faudrait que les opérations de logements s'accompagnent de la création d'activités (artisanales, commerciales, tertiaires, etc...). Le maraîchage restant cependant l'une des activités les plus agréables à associer à l'habitat, son maintien dans certaines zones est donc souhaitable. Ce mélange d'activités et de logements assurerait l'animation du quartier.

Les logements sociaux nécessaires ne devraient pas être construits à l'écart sous forme de véritables ghettos, mais au contraire intégrés aux différents types d'habitations et d'équipements.

Il faudrait chercher des solutions d'habitat différentes de celles apportées par les lotissements actuels où le terrain est souvent mal utilisé et gaspillé. Par exemple, l'habitat individuel groupé permet d'économiser du terrain et de retrouver certains aspects architecturaux de rues existantes qui sont reconnues pour leur charme (exemple : rue du Dr François, rue Jeanne d'Arc, etc...).

Les gabarits des rues devraient rester modestes, il vaut mieux créer plusieurs petites voiries plutôt qu'une voie principale trop importante (même si économiquement la solution est moins rentable). Les voies de transit du trafic industriel ne doivent à mon avis en aucun cas passer à travers la Robertsau, des solutions de contournement doivent être trouvées à l'extérieur du quartier.

Voici en quelques lignes, les idées que j'aimerais développer dans mon futur travail, je tiens à remercier par avance les personnes qui pourront m'aider dans son élaboration et tout particulièrement l'ADIR pour le soutien précieux qu'elle m'apporte.

Christine VIVILLE
Etudiante en Architecture

Vum Stammdisch am Lindeplätzle

Noch dere historische Pflanzung vum erste Lindebäum am Lindeplätzle treffe sich d'alte und neue Robertsauer im «Schwänel»; hergelofene und echte Ländeltreppler sind vertrete.

Im Robes sini Band awer äue im Remes sini Band und noch viel anderi. D'Wirtschaft isch wuel zu klaan fuer alle Litt!

De Ernest meint zuem Conseiller Général: «Robert wenn mer jetzt a grosser Vereinsaall hette im Läuch werd Platz fuer alli!»

De Emil sitzt schon am Stammdisch und stimmt dazu: «Zwanzig Jahr lang hab ich 'sne gsaid awer sie welle nitt auf mich horriche!»... Vellicht wurd's besser mit dem neje Gemeinderad.

De Robert: Ich bin d'accord mit der, Emil, awer redde mer a andersmol do drewer... Mer welle hit ken Politik meh mache!... Trinke mer Gesundheit off unsere erste Lindebäum und off de Läuch! De nächst derfsch du setze am neue Vereinsaall wenn mer ne inweihe!...

«Je vous invite à boire le verre de l'amitié», proklamiert de Doktor Yves le Tallec de frischgebachene Präsident; «A la santé de la Robertsau et du tilleul que nous venons de planter ensemble.»

De Felix: Awer sinn mer uns d'accord
Mer han die Idée lanciert
Er han's Projek't realisiert
De Schotte Fritz het d'Lind gesetzt
Er isch de einzig wie geschafft hett!
Halte jetzt mit dene Werter und Redde
Und lohn's euch alli geschmecke.

De Bäck vum Lindeplätzle: Plakate hett's geneu uff em Plätzle. Jetzt fehlt awer noch s'Plakat «Lindeplätzle». Dess han er vergesse!...

De Felix: und s'Benckel dass die Re traite sich in de Schätt vun dere Lind kenne setze!...

De Bäck: Des ich frejer emol g'sen awer mit dem Verkehr und dere Pollution kann mer sich nemmi an Stross setze! Ich fröyje mich numme ob die Lind davon kommt? mit dene Gaze!

De Felix: De Doktor muess die Lind jede Woch untersueche un im Frehjahr auff d'Äuje löije!

De Emil meint zuem Doktor: Er versteh'n jo elsässich? Jetzt expliziere mer emol was des heisst «Gazette de la Robertsau». Hett des ebs mit 'em Gaaz zue tuen? Mer han nitt genöje Pollution mit dem Pétrolhafe!... Ich hab numme Angst er welle uns vergaaze!...

De Raymond vom Gas: Im Elsass han mer ken so «Gazette». Frejjer han mer ne von Holland ket und zitter letscht Jahr han mer

Gas von Russland wo do hinte am Pourtalès ankommt. D'Gazette kennt a Parisergas sen, von dem wie vor zwei Jahr in Paris 16's ganz Viertel ind'Luft gschprengt hett!...

Dr le Tallec: Numme ken Angst «La Gazette» im geyeteil dis esch a «gaz» fuer die «politisch» polluerte Luft vum Läuch zu reinigge ÇASSER à dépolluer l'environnement de la Robertsau!...

De Emil: Do komm isch nitt ganz mett! Er sind doch fuer di Rocade Nord und fuer noch mehr Verkehr uff de Rue de l'Ill und uff de Rue de la Papeterie. Des isch jo a Paradoxe! Ich hab geneuje mi dem Verkehr uff'em Illwaje. Was meinsch du dozu Eddy, du bisci doch a «Spécialist»?

De Eddy: Ich bin geje jedi Pollution, un vom Gaaz will ich ni wisse ober von Holland oder von Russland kommt!... Bie mehr funktionniert alles élekttrisch!...

De Emil: Eijo ken Wunder, er schafft am Werik un will uns dene iere Strom verkäufe!...

De Robert: Emil uff dene muech uffpasse, schonst verkäuft de dich a noch!...

De Emil: Her, Robes, de Eddy losch mer gehn, dass esch eine von de beste wie mer han fuer d'Interesse vom Läuch zu verteidige. Des han mer geschter Owe weder g'sehn mit dem POS. Do hett a mancher g'stündt was d'ADIR drewer hett! Do müen die andere noch vie lehre!...

Eddy: a propos han er's geläse von dere Petrolkatastrophe in Wantzenauer Wald? Jedes Jahr ich jetzt a «Fuite» auf dere Pipeline die Rohr sin schon verroscht!... Wenn'se dene «Canal de drainage» nitt bald bäueje um de Pétrolhafe rum greje mer emol a «maré noire» im Läuch!... Do muess sich de Conseiller Général energisch drum annemme.

De Felix: unser Viertel wurd halt nit guet verteidigt von der Stadtverwaltung am Sterneplätzle!... Wenn's nit anders wurd ver lange mer nächsten's d'Autonomie fuer de Läuch!... Fuer des hab'ich gester Owe verlangt das die Zone US hinter a Protestantische Kirche reserviert wurd fur die neje Mairie vum Läuch!...

Robert, besch du d'accord mitt dere proposition? Für dich réservere mer de Poste de 1^{er} Adjoint, dene hesch doch schon lang in Sicht!...

De Robert: Do redde mer noch emol drewer! Hesch weder emol geudi Idée ghet. Awer net das der's weder so ghet wie mi dere Lindeplätzle!!!

La suite au prochain «Stammdisch»

ASSOCIATION DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

Strasbourg-Robertsau, le 29 novembre 1982

MONSIEUR LE MAIRE
DE LA VILLE DE STRASBOURG

Concerne: Strasbourg-Robertsau
Réalisation d'espaces verts et de terrains
de jeux pour les enfants

Monsieur le Maire,

Reprenant votre affirmation du 26 novembre 1982 au Foyer St-Louis «qu'une ville qui veut vivre et se développer doit avant tout penser à ses enfants», nous estimons effectivement qu'il y a beaucoup à faire dans ce domaine dans notre quartier de la Robertsau.

Savez-vous, M. le Maire, qu'il n'y a aucun espace public avec terrain de jeux pour les enfants dans la vieille Robertsau et que ceux de la Cité de l'Ill laissent plutôt à désirer?

Nous avons cru apercevoir l'autre jour l'ébauche d'un terrain de jeux devant le Parc Pourtalès, rue Mélanie, suite à une suggestion de notre association en 1979. Nous pensons qu'un deuxième terrain de jeux pourrait être aménagé à l'intérieur du

Parc Pourtalès à proximité de l'ancienne pièce d'eau.

Mais nous voudrions insister particulièrement sur la nécessité de réaliser quelques petits terrains de jeux avec des équipements pour les enfants à l'intérieur du quartier et nous vous proposons dans l'ordre:

- le terrain situé derrière le Centre de Loisirs rue du D. François sur le terrain réservé à l'axe nord-sud
- derrière la Petite Orangerie en réalisant de suite l'extension prévue au POS dans le cadre de la construction de nouvelles écoles
- en face de l'école Schwilgué à la Cité de l'Ill coin rue de Doller - rue de la Thur
- rue de l'Ill près du Pont Phario
- dans le Parc de la Villa Schmidt, rue de l'Anguille
- rue de la Carpe Haute - rue Himmerich

D'autres terrains devront être réservés sur le POS pour les quartiers appelés à se développer.

Restant à votre disposition pour une visite éventuelle de ces terrains et une discussion sur les équipements à installer nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR

Parents d'élèves: Pensons d'abord à nos enfants!

Il y a quelques mois les parents d'élèves ainsi que quelques instituteurs ont «planché» sur le projet de la future construction scolaire. A l'époque personne n'était enchanté! Certains, et j'étais de ceux-là, pensaient qu'il fallait remettre en cause tout le projet pour obtenir, du Service des constructions scolaires de la Mairie, des améliorations substantielles. On sentait bien, chez la plupart des enseignants concernés, une franche volonté d'aboutir mais qui était considérablement freinée par le carcan administratif qui mine le service public de l'éducation.

Là-dessus se greffa la campagne électorale des cantonales! Des échanges de lettres, des communiqués contradictoires, des sous-entendus vinrent attiser les passions dont certaines aboutirent à des dissensions stupides parmi les parents. Nous assistions alors à des reniements, des situations fausses, des petites guerres entre les parents d'élèves. On oubliait beaucoup trop les enfants!

On a beaucoup parlé de cette construction. On a beaucoup écrit sur ce sujet. Mais on n'a pas beaucoup agi. Pas beaucoup proposé de solutions de rechange.

Défaut de concertation préalable

Il est maintenant bien établi qu'il n'y a eu aucune volonté de dialogue de la part des Inspections de l'Education Nationale saisies du projet à l'époque où la concertation aurait pu être faite; aucune volonté de dialogue des services municipaux même si, maintenant que l'essentiel du projet ne peut plus être sérieusement remis en cause, ils essaient de s'y mettre!...

Où en est-on actuellement? L'école maternelle: Seuls, les parents d'élèves ne peuvent valablement prétendre remodeler le projet, puisque l'inspectrice défend aux institutrices de remettre en cause «son» projet. Nos enfants auront donc de longs couloirs de 1,50 m de large!...

L'école primaire: A l'initiative du directeur, les parents élus au Conseil d'Ecole, les instituteurs et le nouvel inspecteur vont se mettre d'accord sur des propositions de «rafistolages» intérieurs du bâtiment de l'école primaire. La marge de manœuvre est réduite, certes, car on ne pourra pas aller au-delà d'un certain seuil. Faute de quoi, la machine administrative étant ce qu'elle est, la construction serait remise à très longtemps. Chantage?... Peut-être! Mais c'est ainsi!

Les accès du groupe scolaire projeté

Un grave problème reste en suspens: L'accès des nouvelles constructions scolaires.

La FCPE avait soulevé cette question dès qu'elle eut connaissance du projet de construction. Elle revêt une grande importance car elle touche à la sécurité des enfants sur la voie publique. Aucune décision n'a encore été prise à notre connaissance. Pour sa part la FCPE avait demandé que les rues Adler et du Parc soient reliées par une voie de telle façon que les automobiles circulent à sens unique. Ce sera probablement une solution retenue par les services municipaux. Il reste que les deux rues sont étroites. Les trottoirs sont encombrés par les automobiles des riverains stationnées à cheval sur la rue et le trottoir. Il faudra veiller à ce que le stationnement soit réglementé pour que les enfants ne soient pas contraints de marcher sur la rue. Beaucoup d'enfants se rendront à l'école à pied. La FCPE a pensé qu'il fallait aménager le Sentier Christ en voie piétonne pour que les enfants qui viendront par la Rue des Jardiniers (rue elle-même très dangereuse pour les piétons et les cyclistes) puissent se rendre directement à l'école.

Côté nord à partir de la Rue Mélanie ne peut-on par prévoir un accès piéton et une piste cyclable? Et pourquoi ne pas réaliser tout de suite une amorce de l'axe nord-sud projeté sur le POS entre la Rue Mélanie et la Rue des Jardiniers? Une nouvelle voie d'accès pour le nouveau groupe scolaire prévue pour 500 enfants me paraît être une proposition à étudier par les services de la Ville!

D'autres propositions pourront assurément être émises dans le cadre d'une concertation sur le problème de l'accès à l'école.

Cette concertation les parents doivent la demander pour que ce problème vital pour l'avenir de nos enfants de la Robertsau trouve enfin une solution et un début de réalisation.

Les parents ne devront pas oublier que c'est avant tout l'intérêt des enfants qui compte!

Depuis 8 ans que ce projet est en suspens il est maintenant temps d'agir, de réaliser.

Messieurs, Mesdames les responsables administratifs, techniques et politiques, prenez vos responsabilités!...

1.000 enfants de la Robertsau attendent avec impatience leurs nouvelles écoles.

Patrick FURRER
Parent d'élève

ASSOCIATION DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

Strasbourg-Robertsau, le 29 novembre 1982

MONSIEUR LE MAIRE
DE LA VILLE DE STRASBOURG

Concerne: Strasbourg-Robertsau
Construction Scolaire

Monsieur le Maire.

Depuis presque 10 ans le problème du groupe scolaire Bæcklin trop petit pour les 1.000 enfants qui fréquentent les écoles maternelle et élémentaire ainsi que le collège de la Robertsau est en suspens. La décision de construire une nouvelle école maternelle et élémentaire derrière les rues Adler et du Parc a été prise en 1978.

Sans vouloir ignorer les difficultés d'acquisition de terrain et de mise au point du projet définitif nous estimons que 5 ans pour préparer le dossier de construction d'un groupe scolaire, dont l'urgente nécessité est reconnue par tout le monde, c'est beaucoup trop long!

Pour résoudre le dernier problème de l'accès à cette école, encore mal résolu dans l'état actuel, nous nous permettons de vous soumettre les propositions suivantes:

- réaliser de suite un accès piéton et une piste cyclable sur le tracé du Sentier Christ à partir de la rue des Jardiniers et un accès piéton à travers la Petite Orangerie
- réaliser dans un deuxième temps une voirie limitée à 8 m sur l'axe nord-sud réservé sur le POS de la Robertsau
- reliant la rue des Jardiniers à la rue Mélanie avec éventuellement un parking comme indiqué sur le plan ci-joint.

Monsieur le Maire vous avez dit l'autre jour au Foyer St-Louis à la Robertsau: « Une ville qui veut vivre et se développer doit avant tout penser à ses enfants. »

Nous sommes entièrement d'accord avec votre affirmation et nous vous demandons de prendre rapidement les décisions qui s'imposent pour fixer avec les responsables administratifs et techniques le programme de réalisation des écoles de la Robertsau et de bien vouloir nous les communiquer.

En vous rappelant que plus de 1.000 enfants de la Robertsau attendent ces nouvelles écoles avec impatience, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR

Droit des consommateurs

Les droits des consommateurs existent! Mais ils sont souvent mal connus. C'est pourquoi l'Association des locataires organise une réunion publique avec la participation de Mme M. BACHGENY, membre de la Chambre de Consommation d'Alsace, le lundi 13 décembre à 20 h 30 au Foyer des loisirs, Tour Schwab. Entrée libre.

Motion de l'ADIR pour le POS de la Robertsau

présentée le 26 novembre 1982 à la réunion d'information organisée par la Municipalité au Foyer St Louis

L'ADIR souhaite que l'élaboration du POS de la Robertsau, document essentiel pour l'avenir de notre quartier, se fasse dans une concertation réelle pour garantir un développement harmonieux préservant le caractère spécifique du «Laüch» et son environnement naturel. Les nouvelles constructions et l'aménagement des voiries ne devront pas défigurer le visage du quartier mais au contraire confirmer le cachet «village» du «Laüch».

L'ADIR demande que :

- le développement de l'urbanisation de la Robertsau soit modéré :
 - 10 à 20 % d'augmentation de la population en 10 ans,
 - immeubles limités à 3 niveaux,
 - COS limité à 0,4 en général ou 0,6 pour certains cas particuliers (Rue Bœcklin par exemple),
 - des terrains soient réservés pour la construction de logements sociaux en particulier dans la zone US (NA 205);
- des terrains soient réservés au maraîchage par constitution d'une réserve foncière municipale au RAD, le long du Port aux Pétroles et au Dœrnel pour une période de 30 ans minimum;
- la Ceinture Verte soit préservée au maximum de l'extension des institutions européennes;
- l'extension du Port aux Pétroles soit limitée au périmètre actuel et que la zone NA x 3 soit transformée en zone ND pour préserver la Forêt du Rhin. Le tracé de la Rocade Est doit être revu et limité au tracé de la Route EDF;
- l'ensemble des berges de l'Ill et du Muhlwasser (également côté Dœrnel) soit protégé par classement en zone ND et préservé de toute construction ou privatisation sur une largeur de 15 à 20 m min.;
- la zone «US» prévue en «Urbanisation Spéciale» entre l'église protestante et l'hôpital St François dont l'utilisation est mal définie sur le document actuel soit réservée à des équipements publics ou para-publics (terrains restant propriété de la Ville) pour constituer le centre de la Robertsau et accueillir tous les équipements publics nécessaires: Ecoles, Collège, logements sociaux, terrains de jeux, parcs publics, équipements sportifs et éventuellement quelques activités tertiaires et des parkings;
- les grandes voiries de transit soient refoulées à la périphérie du quartier comme la «Rocade Est» rejoignant l'Autoroute Ouest au-delà de la Forêt de la Robertsau.

L'ADIR s'oppose fermement à la 1^{re} ROCADE NORD au niveau Dœrnel et à la 2^e ROCADE NORD reliant le Port aux Pétroles au Pont Phario par la Rue de la Papeterie qui ne feraient que rajouter des nuisances pour le quartier et en particulier pour l'Ecole de la Niederau, la Cité de l'Ill et le Foyer des handicapés;

- la desserte des nouveaux lotissements soit assurée aux frais des promoteurs par des voiries intégrées à ces quartiers et non au détriment des habitants des quartiers existants comme la Rue des Jardiniers, Rue Himmerich, Rue de la Carpe Haute, Rue de l'Angle...;
- l'aménagement des petites rues de la Robertsau (Rue du Dr François, Rue des maraîchers...) soit limité à une largeur de 5 à 6 m avec l'installation de l'égoût mais en préservant les jardins avec leur cachet particulier (suppression des droits de riverains pour les maisons de plus de 10 ans);
- l'aménagement de vraies pistes cyclables sur l'axe Rue Bœcklin Route de la Wantzenau, à travers le Dœrnel à partir de la Cité de l'Ill, le long des berges de l'Ill ou du Muhlwasser sur le nouvel axe NORD-SUD N° 24 et en particulier sur le tronçon de la Rue de la Renaissance en cours d'aménagement (pour l'accès aux écoles et équipements sportifs);
- la réalisation d'espaces verts publics avec des terrains de jeux pour les enfants :
 - près du Centre de Loisirs en construction Rue de la Papeterie,
 - au Parc de la Villa Schmidt (voirie projetée N° 28 à supprimer),
 - derrière l'église protestante et la Petite Orangerie,
 - Rue Mélanie devant le Parc Pourtalès;
- l'agrandissement de l'espace vert N° 6 jusqu'au bord de l'Ill près du Pont Phario;
- la zone artisanale NA x 1 projetée Rue de l'Anguille soit limitée à une bande de 40 à 50 m de profondeur le long du prolongement de la Rue Hechner pour préserver les jardins familiaux existants;
- la station d'épuration soit déplacée du Fuchs am Buckel au bord du Rhin à côté de la station de relèvement existante.

Défendant les «Intérêts» et l'«Avenir» du quartier depuis plus de 25 ans le Comité de l'ADIR souhaite vivement que ses demandes et propositions soient prises en compte et reste disponible pour une discussion plus approfondie avec l'Agence d'Urbanisme sur ce document si vital pour l'avenir de la Robertsau.

Le Comité de l'ADIR

ASSOCIATION DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

Strasbourg-Robertsau, le 29 novembre 1982

MONSIEUR LE MAIRE
DE LA VILLE DE STRASBOURG

Concerne: POS de la Robertsau

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous transmettre officiellement la motion présentée par l'ADIR lors de la réunion de présentation du POS de notre quartier le 26 novembre dernier.

Comme vous avez pu le constater les 500 Robertsauviens présents ce soir dans la salle ont largement approuvé la majorité des différentes propositions présentées par l'ADIR apportant ainsi la preuve de sa représentativité dans le quartier depuis 25 ans déjà.

Nous avons relevé avec satisfaction votre intention de «préserver le caractère original de la Robertsau».

Nous avons pu constater que les options retenues dans la dernière édition du «POS de la Robertsau» de novembre 1982 vont dans le bon sens souhaité par notre Association et que

l'analyse, faite par l'Agence d'urbanisme, des réalités et des besoins de notre quartier nous semblait globalement positive.

Nous avons également noté avec intérêt votre accord pour une réunion restreinte, courant décembre prochain, avec les responsables de l'Agence d'Urbanisme permettant d'approfondir nos propositions et de justifier nos demandes.

Notre plus grande satisfaction serait de constater que la plupart de nos propositions soient retenues dans le document définitif du POS de notre quartier.

Ce sera la preuve de votre réelle volonté de concertation et le signe du début d'une nouvelle ère de progrès dans la gestion de notre quartier et de notre ville.

En espérant que nos souhaits se réalisent, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR

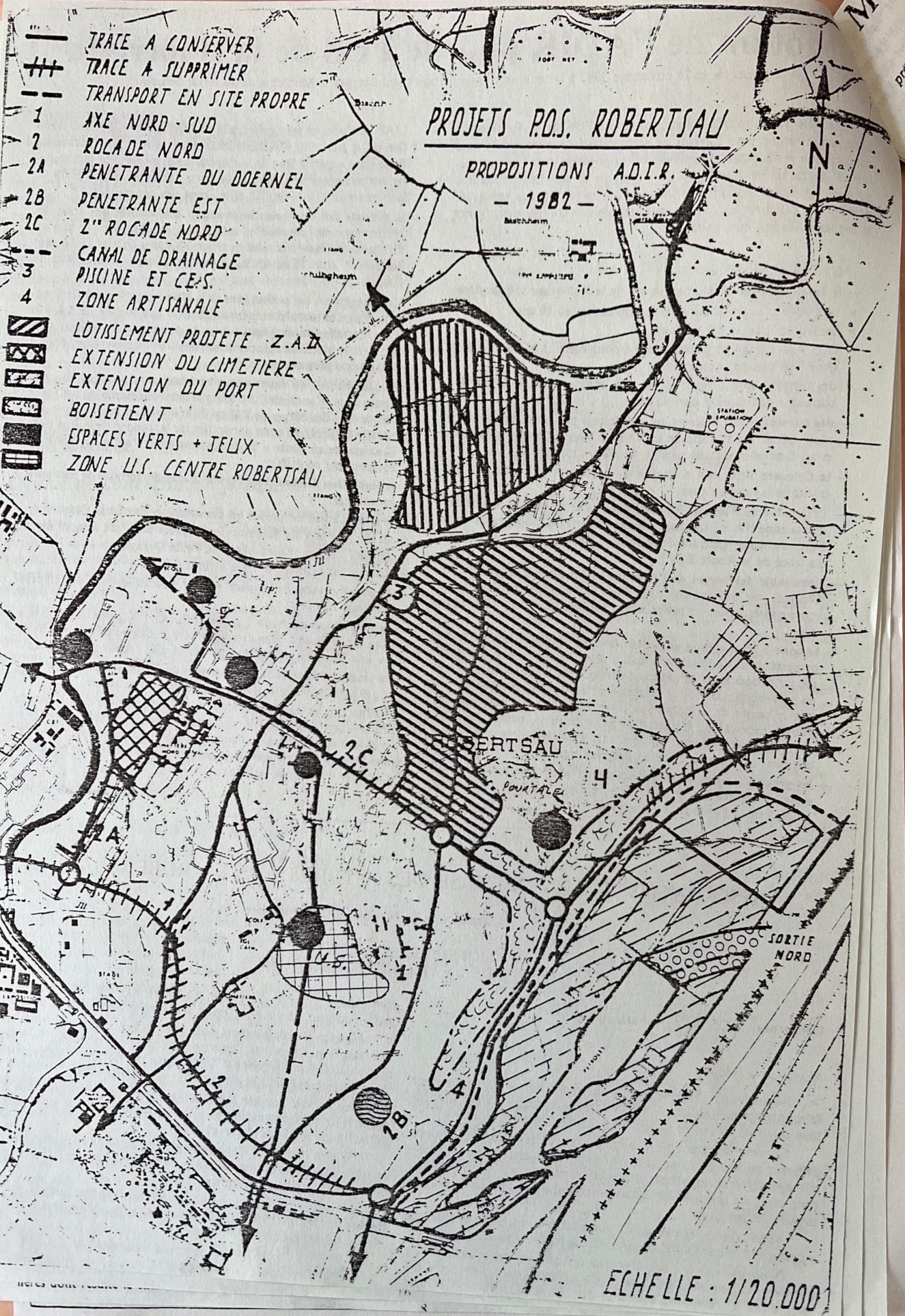
HERRMANN, Vice-Président

PROJETS P.O.S. ROBERTSAU

PROPOSITIONS A.D.I.R.

— 1982 —

- TRACE A CONSERVER
- +++ TRACE A SUPPRIMER
- TRANSPORT EN SITE PROPRE
- 1 AXE NORD-SUD
- 2 ROCADE NORD
- 2A PENETRANTE DU DOERNEL
- 2B PENETRANTE EST
- 2C 2^e ROCADE NORD
- - - CANAL DE DRAINAGE
- 3 PISCINE ET CE.S.
- 4 ZONE ARTISANALE
- [diagonal lines] LOTISSEMENT PROJETE Z.A.Z.
- [cross-hatch] EXTENSION DU CIMETIERE
- [wavy lines] EXTENSION DU PORT
- [stippled] BOISEMENT
- [dots] ESPACES VERTS + JELIX
- [horizontal lines] ZONE U.S. CENTRE ROBERTSAU



ECHELLE : 1/20.000

Motion der ADIR für den Bodenbenutzungsplan (POS) der Robertsau

présentiert am 26. November 1982 anlässlich der von der Gemeindeverwaltung organisierten Informationsversammlung im Foyer St Louis

Die ADIR wünscht dass sich die Ausarbeitung des POS der Robertsau, wesentliches Dokument für die Zukunft unseres Viertels, dank einer reellen gegenseitigen Aussprache abwickelt, um eine harmonische Entwicklung, welche den spezifischen Charakter des «Läuch» und seine naturelle Umwelt garantiert, zu ermöglichen. Die neuen Konstruktionen sowie das Strassennetz dürfen das Viertel nicht entstellen, sondern im Gegenteil, seinen «dörflichen» Charakter noch betonen.

Die ADIR fordert:

- eine gemässigte Baupolitik in der Robertsau:
 - 10 bis 20% Anwachsen der Bevölkerung in den 10 nächsten Jahren,
 - COS auf 0,4 und nur in ausserordentlichen Fällen (rue Bœcklin z. B.) auf 0,6 begrenzt,
 - reservierte Bauflächen für soziale Wohnungen, hauptsächlich in der Zone US (NA 205);
- Bodenreserven für den Gärtnerbetrieb und zwar Gemeindebodenreserven im RAD, längs des Petrolhafens und im Dœrnel für eine Periode von 30 Jahren;
- Die maximale Bewahrung des «Grünen Gürtels» vor einer Ausdehnung der Europäischen Institutionen;
- den Einhalt des heutigen Perimeters des Petroleumhafens. Die Zone NA x3 muss in ND-Zone umgewandelt werden um den Rheinwald zu bewahren. Die Absteckung der Rocade-Est muss revidiert und auf die EDF-Strasse begrenzt werden;
- Sämtliche Ufer der Ill und die des Muhlwassers (auch auf der Seite des Dœrnel) müssen geschützt werden durch Klassierung in ND-Zone, um eine Bebauung oder Privatisierung in einer Mindestbreite von 15 bis 20 Meter zu verhindern;
- Die «US-Zone», für spezielle Bebauung vorgesehen, zwischen der evangelischen Kirche und dem St François-Spital, deren Benutzung jedoch im heutigen Dokument unklar ist, muss öffentlichen Ausstattungen reserviert werden (das Gelände bleibt Gemeindeeigentum) damit hier das Zentrum des Vororts entsteht mit den Schulen, sozialen Wohnungen, Spielplätzen, öffentliche Anlagen, Sportshallen und eventuell einigen tertiären Aktivitäten, Parkplätzen;
- Die grossen Transitbahnen müssen ausserhalb des Viertels bleiben, so die Rocade-Est welche auf der Autobahn-Ost mündet hinter dem Robertsauer Wald.

Die ADIR widersetzt sich mit Strenge der 1. Rocade-Nord (beim Dœrnel) so auch der 2. Rocade-Nord, welche den Petroleumhafen mit der Phario-Brücke verbinden soll, durch die rue de la Papeterie. Diese Fahrbahn würde eine Gefahr für sämtliche Niederlassungen, so, école de la Niederau, Cité de l'Ill und Foyer des handicapés, darstellen;

- Die Zufahrtswege der Neusiedlungen müssen auf Kosten der Promoteure verwirklicht werden und sich in diese Neubaufächen einfügen, nicht zum Nachteil der Bevölkerung der bestehenden Viertel, wie es zutrif, rue des Jardiniers, rue Himmerich, Carpe-Haute, rue de l'Angle...;
- Die kleinen Strassen des Vororts (rue du Dr François, rue des Maraîchers...) dürfen eine Breite von 5 bis 6 Meter nicht überschreiten, mit Kanalisation versehen, ohne die Vorgärten zu beseitigen (Abschaffung der Strassengebühren für Anrainer mit Gebäuden älter als 10 Jahre);
- Herrichtung wirklicher Fahrradpisten auf der Achse, rue Bœcklin - route de la Wantzenau, durch das Dœrnel von der Cité de l'Ill führend, längs der Ill-Ufer und des Muhlwassers auf der neuen Achse Nord-Sud N° 24 und hauptsächlich auf dem Teil der zur Zeit gebauten rue de la Renaissance;
- Öffentliche Grünanlagen mit Kinderspielplätzen:
 - Bei dem neuen Centre de Loisirs (rue de la Papeterie),
 - Im Park der Villa Schmidt (die vorgesehene Fahrbahn n° 28 ist zu beseitigen),
 - Hinter der evangelischen Kirche und der kleinen Orangerie.
 - Rue Mélanie vor dem Park Pourtalès;
- Vergrösserung der Grünanlage N° 6 bis zum Illufer bei der Phario-Brücke;
- Die Handwerkerzone NA x1, in der rue de l'Anguille vorgesehen, muss auf ein Streifen von 40 bis 50 Meter Tiefe längs der rue Hechner begrenzt werden um die bestehenden Familiengärten zu bewahren;
- Die Reinigungsanlage am Fuchs am Buckel sollte längs des Rheinufers neu entstehen.

Verteidigerin der «Interessen» und «Zukunft» der Viertels seit mehr als 25 Jahren, wünscht das Komitee der ADIR, dass seine Vorschläge und Forderungen in Betracht gezogen werden, und bleibt zur Verfügung für eine tiefere Aussprache mit der Agence d'urbanisme über dieses vitale Dokument für die Zukunft der Robertsau.

Le Comité de l'ADIR

Dans le prochain numéro

LE POINT DE VUE D'UN MARAÎCHER SUR LE POS DE LA ROBERTSAU

Réunion d'information sur le POS

Vendredi 26 novembre 1982:

Événement historique à la Robertsau

M. le Maire est venu présenter le Plan d'Occupation des Sols de la Robertsau, dont on parle depuis 1975, et qui est un document important pour l'avenir de notre quartier.

Après avoir exposé les principes et les objectifs du POS:

- sauvegarder le caractère traditionnel du «Läuch» et prévoir certaines possibilités de développement
- définir les zones d'extension de l'urbanisation avec le type d'habitat et les espaces verts à protéger

— prévoir les équipements publics et en particulier les réserves pour les grandes voiries de desserte du quartier ou de contournement pour le transit

M. le Maire reconnaît que «ces objectifs sont souvent contradictoires», mais qu'il s'agit de trouver un équilibre entre le maintien du passé et les perspectives d'avenir.

Le POS de la Robertsau a été gardé pour la fin, pour la «bonne bouche», car c'est le quartier le plus intéressant!... Mais peut-être aussi le plus difficile!... Le POS concerne 1.400 hectares dont 300 constructibles... intéressant pour les promoteurs!!! Cette réunion était attendue par les Robertsauviens: effectivement vu le nombre de personnes présentes, près de 500, et l'armada de fonctionnaires de la

Ville, tous curieux de voir comment ce «débat prometteur» allait se passer!... Signalons tout de suite que cela s'est très bien passé — certains ont été déçus — mais beaucoup de personnes ont trouvé que le débat était de très bonne tenue, que les questions et les suggestions étaient souvent pertinentes et en particulier la motion détaillée de l'ADIR (voir ci-dessus), qui a pris une bonne partie du débat, correspondait bien aux réalités et aux demandes du quartier.

M. DUPONT, Directeur de l'Agence d'Urbanisme, après avoir présenté les options essentielles retenues dans le projet de novembre 1982: les zones d'urbanisation, les espaces verts à protéger, les voiries, les équipements publics, etc..., a répondu aux interventions des associations et aux questions des Robertsauviens. Cette ébauche d'une «première concertation» et de la participation des Robertsauviens à l'organisation future de leur quartier constitue l'événement essentiel de cette soirée et nous essayons de retenir les points importants qui devront amener des modifications du document définitif du POS de la Robertsau.

Cette première concertation nous paraît positive. Elle devra être confirmée par des décisions du conseil municipal qui devra tenir compte des demandes et propositions formulées par les Robertsauviens dans le document définitif.

Les Robertsauviens et l'ADIR apprécieront et jugeront sur les résultats de cette concertation quand ils verront le document définitif soumis à l'enquête publique l'année prochaine.

L'ADIR reconnaît que l'analyse des réalités et des besoins du quartier faite par l'Agence d'Urbanisme est valable mais au niveau des grandes orientations pour le futur il s'agit de préciser certains points et de réviser certaines options.

Les réponses aux questions

Intervention par le Dr Le Tallec, Président de l'ASSER.

Après avoir longuement remercié M. le Maire pour l'article qu'il a bien voulu écrire pour leur «gazette» et l'attachement au «caractère rustique et charmant du quartier», il a évoqué l'inutilité de certains feux rouges devant le Conseil de l'Europe!...

M. le Maire a donné la parole à M. MEYKUCHEL, Chef du Service circulation, qui a répondu que les spécialistes reverront la synchronisation des feux.

Intervention de M. FELIX, Président de l'ADIR.

M. FELIX rappelle que l'ADIR est une association qui défend les intérêts du quartier depuis 25 ans et que le comité étudie depuis 3 ans les différents projets du POS qui nous ont été soumis, dont le dernier il y a 8 jours.

Il affirme avec force que l'ADIR s'est penché sur les vrais problèmes d'urbanisme et du POS de la Robertsau! On n'a pas discuté des feux rouges du Conseil de l'Europe qui n'ont rien à voir avec le POS!... (applaudissements soutenus dans la salle).

Il lit ensuite la motion détaillée de l'ADIR, souvent interrompue par les applaudissements de la salle, qu'il remet officiellement à M. le Maire.

M. DUPONT répond point par point.

1^{er} point: Urbanisation modérée

M. DUPONT reconnaît qu'il y a un recul par rapport aux projets de 1978 et 1980: l'urbanisation sera limitée à la ZAD à l'ouest de Pourtalès et le long de l'axe Nord-Sud.

Les C.O.S. sont en général de 0,4 et 0,6 sauf sur l'axe nord-sud et rue Bœcklin où le C.O.S. est de 0,8 à 1 avec des hauteurs de 15 m.

L'ADIR estime que ces derniers points sont à revoir dans le sens d'une réduction. Au sujet de l'augmentation de la population du quartier, M. DUPONT pense qu'il est difficile de prévoir son évolution et que ce n'est pas le rôle du POS de réserver des terrains pour les logements sociaux mais des organismes compétents de la Ville.

Terrains réservés aux institutions européennes

On ne peut pas réserver de terrains pour des logements sociaux mais par contre on peut réserver 24 hectares pour les institutions européennes et encore dans la Ceinture Verte!!! C'est un paradoxe que M. DUPONT n'a pas réussi à dissiper! Cette possible extension des institutions européennes sur les terrains situés autour de l'Allée Kastner est un des bouleversements qui risque de modifier profondément la physionomie du quartier!

Selon M. DUPONT «elle est explicitement réservée aux institutions européennes à l'exclusion par exemple de logements pour fonctionnaires européens et des implantations qui pourraient accompagner»!... Comme «l'hôtel Hilton» par exemple, a crié sa voix anonyme dans la salle, qui a été implanté dans la Ceinture Verte avec «dérogation» et «bénédiction» de la municipalité en 1980!...

Terrains réservés pour les maraîchers

Sur ce point la Ville a manifestement marqué sa volonté de revenir sur ses options du POS de 1978 prévoyant l'urbanisation du RAD qui est maintenant classé NC, c'est-à-dire réservé à l'agriculture, donc aux maraîchers.

Egalement une zone le long du Port aux Pétroles est réservée au maraîchage. L'ADIR rajoute le DCERNEL et demande que la Ville donne une garantie de 30 ans par contrat aux maraîchers qui désirent continuer sur les terrains dont la plus grande partie appartient à la Ville.

Création d'une zone artisanale

Cette petite zone intercalée entre la Cité de l'III et l'habitat existant rue de l'Anguille ne devrait pas se faire au détriment des jardins familiaux existants.

Les riverains sont intervenus dans ce sens et ont rappelé à M. le Maire la promesse de M. BAILLIARD de revoir la limite de la zone dans le cadre du POS. M. le Maire a affirmé «qu'il veillera à ce que la promesse de M. BAILLIARD soit tenue». Affaire à suivre!...

L'ADIR demande en plus que le Parc de la Villa Schmidt, rue de l'Anguille, soit réservé entièrement pour en faire un espace vert public et que la voirie N° 26 soit supprimée. Cette question est restée sans réponse!...

Réalisation d'espaces verts publics et terrains de jeux

Il n'y a aucun terrain de jeux pour les enfants dans le quartier de la vieille Robertsau et ceux de la Cité de l'III laissent à désirer!

Tout le monde semble d'accord sur la nécessité de ces terrains. Il reste à fixer un programme de réalisation.

M. MORINIERE, journaliste, habitant la Robertsau, s'inquiète de l'urbanisation de la ZAD de Pourtalès et des prés de la ferme Busière.

Il pense qu'il faut réserver une partie de cette ZAD pour une zone de loisirs et il pose la question de la réouverture du Canal des Français?... Mais surtout ne pas le boucher complètement! On pourrait au moins le nettoyer sur le tracé qui subsiste?

M. DUPONT répond que les espaces verts seront sauvegardés en particulier les prés et une bande de 50 m le long de la forêt.

L'ADIR regrette que l'aménagement de cette ZAD ne soit pas étudié en détail dans le POS. Pourquoi l'a-t-on soustrait? Y aurait-il quelque chose à cacher?

Réservation de la zone US pour les équipements publics

Les terrains compris entre l'Eglise protestante et l'Hôpital St-François devraient être réservés pour des équipements publics: école, collège, parcs, équipements sportifs... afin de constituer le centre de la Robertsau.

M. FELIX a rajouté en plaisantant «et pourquoi pas la Mairie de la Robertsau»... (rires et applaudissements dans la salle!) et puis aussi la place du Marché!... Si cette réservation avait été prévue par nos urbanistes il n'aurait pas fallu 8 ans pour régler le problème actuel numéro 1 de la Robertsau: la construction des nouvelles écoles au centre!... et dont les accès ne sont toujours pas réglés!...

M. DUPONT qui semble d'accord sur ce principe ne peut que rappeler que le POS est un document trop imprécis pour définir le plan de détail d'une zone!... L'ADIR ne demande que la réservation de ces terrains pour une urbanisation de Services et qu'elle soit préservée d'une URBANISATION SPÉCULATIVE. Que l'on précise un peu plus l'utilisation de cette zone US dès maintenant avant que les promoteurs ne s'en occupent!... Ils sont parait-il déjà en train d'acquiescer des terrains! L'ADIR vous aura prévenu!...

Le débat s'est cristallisé sur cette question des nouvelles voiries projetées dont l'importance inquiète les Robertsauviens par les nuisances et les dangers entraînés par une circulation de transit à travers le quartier.

Si les projets de Rode Est ne soulèvent que peu de discussions, il n'en est pas de même pour les deux voiries internes au quartier :

— le prolongement de la rue de la Papeterie par une voirie de 30 m vers le Port aux Pétroles et vers Bischheim par la rue de l'III passant devant l'Ecole de la Niederau, le Centre Culturel, la Cité de l'III...

— l'axe Nord-Sud de 28 m reliant le Porte du Canal à la rue de la Renaissance et la ZAD de Pourtalès (2.000 à 3.000 logements projetés).

M. DUPONT en précisant le texte du « Rapport » qui indique que cette dernière voie sera réservée au tramway et à une piste cyclable et que seuls les riverains pourraient utiliser leur automobile grâce à un système de boucles et de sens interdits n'a pas réussi à convaincre et à calmer les intéressés!...

A la demande d'un juriste qui prétend qu'il est possible d'inclure des clauses plus précises dans un POS (= document juridique), M. PFLIMLIN répond énergiquement en promettant qu'une « réglementation efficace par arrêté préfectoral interdira tout transit poids-lourds par ces voies ».

L'ADIR demande que ces clauses soient bien précisées pour ces 2 voiries dans le document actuel qui ne devraient servir qu'à la desserte du quartier.

Toutes les petites villes évitent actuellement le transit à travers le centre par des voies de contournement. Pourquoi accepterions-nous que l'on déplace le transit de l'avenue des Vosges à travers le futur centre de la Robertsau?...

Il faut réaliser en premier la Rode Est en élargissant la route EDF qui sera reliée à la route industrielle au-delà de la forêt de la Robertsau.

L'ADIR est fermement opposée à ces « Rodes » de transit que l'on n'ose plus appeler de leur vrai nom malgré des largeurs de 28 à 30 m!...

Dans l'immédiat l'ADIR demande que l'on aménage rapidement une vraie piste cyclable sur l'axe rue de l'III, rue de la Papeterie, rue de la Renaissance.

Beaucoup de personnes dans la salle étaient du même avis!... La municipalité devra en tenir compte dans le POS définitif!...

Aménagement des petites rues

M. le Maire affirme l'intention de « maintenir dans la plupart des cas les petites rues actuelles de la Robertsau. « Je ne suis pas un maniaque de la circulation automobile. »

C'est une bonne intention mais qui n'est pas suffisante!... Par exemple le POS prévoit d'élargir la rue du Dr François à 8 ou 10 m, la rue des Maraîchers à 8 m dans la partie nord alors que 5 ou 6 m suffiraient avec un aménagement original. Là aussi la municipalité devra passer des intentions aux actes!

Non, M. DUPONT, toutes les anciennes emprises n'ont pas encore été supprimées!

Les problèmes de voirie ont occupé la plus grande partie de la soirée et la municipalité devra tenir compte de l'attachement des Robertsauviens aux petites rues qui font le cachet du Lâuch et à leur opposition aux grands axes de transit que ce soit du Nord au Sud ou d'Est en Ouest qui riquent de couper le village en 2 ou en 4.

Sauvegarde des espaces verts Forêts de la Robertsau

La réponse de M. DUPONT à la demande de l'ADIR de déclasser la zone NAX3 en ND pour préserver la Forêt du Rhin reste en attente!

L'ADIR sera très ferme sur cette position et demande également que le tracé de la Rode EST soit limité à un élargissement de la route EDF.

Le projet du POS prévoit de faire une saignée à travers la Forêt en passant à l'ouest des gravières. Cela est illogique et inadmissible pour tous les Robertsauviens amoureux de ce coin de la Forêt du Rhin qu'il faut préserver d'une extension du Port aux Pétroles car dans 20 ans nous n'aurons plus de pétrole et nous n'aurions plus de FORÊT!...

Sauvegarde des berges de l'III et du Muhlwasser

C'est vrai que le projet du POS nous donne certaines garanties à ce sujet, du moins sur le papier!... M. DUPONT l'a réaffirmé! C'est également un point positif de ce POS 1982!

Il faudra que cette volonté se manifeste rapidement sur le terrain par une mise en valeur des rivières et des berges qui traversent la Robertsau. C'est une de nos richesses et ce serait dommage que la Robertsau n'en profite pas!...

Alors commençons par le Muhlwasser en créant un cheminement piétons sur les 2 berges de la Papeterie au Dœrnel.

L'ADIR devra être vigilante car la tendance ces dernières années à la privatisation de ces berges; voir rue de Betschdorf et au Dœrnel où M. de RENDINGER a réussi à soustraire une trentaine d'ares protégés au POS de 1976, 1978 et 1980 pour construire, avec ses amis promoteurs, 24 logements dont bien sûr un super-appartement pour lui-même avec jardin privatif le long des berges du Muhlwasser!... qu'il a récemment fait clôturer!...

L'ADIR proteste contre ces façons de « protéger les berges du Muhlwasser » et demandera par lettre que la clôture soit enlevée pour garantir l'accès aux pêcheurs et à tous les Robertsauviens!

Ce sera un des rôles essentiels d'une vraie Association de Défense des intérêts et de sauvegarde de l'Environnement, de veiller à l'application de ce qui sera défini sur les plans du POS et des modifications que nous aurons obtenues.

A la fin de la réunion M. KOEPF, en vrai Robertsauvien et maraîcher bien connu du RAD pour son « Libre Service », remercie M. le Maire de la réunion de concertation particulièrement constructive qu'il a eu avec les maraîchers. M. KOEPF pense que le rôle du POS est d'affecter chaque sol à sa meilleure utilisation.

Il pose la question: Pourquoi construire sur les meilleures terres comme les aluvions de la boucle du RAD ou du Dœrnel? Alors qu'il y a des terres inadaptées à la culture et qui pourraient être construites? Pourquoi remblayer ces bonnes terres avec 50.000 M³ pour construire 50 logements?

M. le Maire acquiesce et confirme à M. KOEPF qu'il aura obtenu beaucoup de réponses positives à ses propositions!...

Quelle suite à cette information

Et à ce premier débat qui a paru positif à M. BRUNSCHWEILER, ancien conseiller général de la Robertsau?

Ces questions restées sans réponse ce soir seront-elles régulièrement réexaminées par les associations de la Robertsau?

« Il ne faut pas demander l'impossible », a répondu M. PFLIMLIN. « On ne peut pas organiser trop de réunions!... » « Les dossiers ont été communiqués aux associations et M. DUPONT est prêt à recevoir les représentants des associations lors de réunions restreintes! »

L'ADIR note ce point positif et a pris rendez-vous avec M. DUPONT pour une réunion permettant de discuter les différents points de notre motion.

« Le groupe de travail sera amené à se prononcer sur le projet, compte tenu des remarques formulées et puis au courant de l'année 1983 ce sera l'enquête publique avant la décision définitive du conseil municipal », a précisé M. PFLIMLIN.

M. HERRMANN de l'ADIR demande si cette enquête ne peut être décentralisée au niveau des quartiers pour permettre une plus grande participation des Robertsauviens à cette consultation.

M. DUPONT répond que le commissaire enquêteur siègera nécessairement au Centre Administratif pour l'ensemble du POS de Strasbourg mais qu'il ne voit pas d'inconvénient à ce que les documents soient exposés dans les différents quartiers pendant la durée de l'enquête.

Encore un acquis positif obtenu par l'ADIR. Beaucoup de Robertsauviens ont constaté ce vendredi soir qu'ils peuvent compter sur l'ADIR pour défendre les intérêts de toute la Robertsau et garantir ainsi l'avenir et la qualité de vie de notre quartier.

La preuve, depuis cette réunion nous avons eu de nombreuses adhésions et des témoignages de soutien pour nos actions.

E. HERRMANN, Vice-Président
Responsable de la Commission Urbanisme et POS de l'ADIR

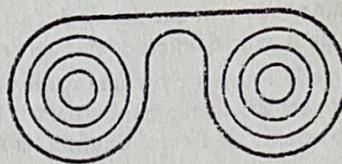
Exclusif
à la Robertsau

Du nouveau dans l'optique à la Robertsau

Votre NOUVEL OPTICIEN à votre service

- ★ Verres
- ★ Vente de lentilles en état sur prescription médicale uniquement

Renseignez-vous sur les avantages de la carte Vue



OPTIQUE
DE LA
ROBERTSAU

96, rue Becklin
67000 STRASBOURG
Tél. (88) 31.65.24

ASSOCIATION DE L'ENTENTE DES SOCIÉTÉS DE LA ROBERTSAU

Strasbourg-Robertsau, le 28 octobre 1982

MONSIEUR LE MAIRE
DE LA VILLE DE STRASBOURG

Objet: *Centre de Loisirs / Salle Polyvalente
Strasbourg-Robertsau*

Monsieur le Maire,

Les Présidents des Associations de l'Entente ont noté avec satisfaction votre décision d'assurer la gestion de l'ensemble des locaux du Centre de loisirs de la Robertsau.

Comme nous vous l'avons proposé par notre lettre du 18 juin 1982, les tarifs d'utilisation devraient être fixés en concertation avec les Associations intéressées.

Nous vous transmettons ci-joint la liste des Associations intéressées avec le programme d'utilisation éventuelle des locaux proposés dont les possibilités demandent à être précisées.

Les différentes Associations ont regretté le manque de certains équipements essentiels pour une salle polyvalente: cuisine, bar-buvette pour l'organisation de petites fêtes, douches pour la pratique de certains sports, petite salle de réunions pour les réunions de comités ou de petits groupes de travail.

Lors d'une descente sur les lieux nous avons constaté que l'utilisation de la petite salle située au 1^{er} étage au-dessus des locaux sanitaires n'était pas prévue et qu'il n'y avait pas d'escalier pour l'accès, contrairement à ce qui était prévu lors de notre réunion du 25 mars 1980.

Ce local existant il pourrait très bien servir de lieu de stockage de matériel ou d'archivage par la mise en place de quelques armoires ou placards.

D'autre part nous n'avons pas encore eu connaissance du plan d'aménagement extérieur: nous avons proposé en plus du parking une place de jeux pour les enfants qui pourrait également servir de terrain d'animation pour l'organisation de fêtes ou de jeux à l'extérieur de la salle.

Ces derniers points pourraient être discutés lors d'une entrevue sur place dans les locaux du Centre de loisirs: à fixer un samedi matin entre 11 et 12 heures ou éventuellement un soir entre 17 et 18 heures.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président: ZIMMER

VILLE DE STRASBOURG

Strasbourg, le 24 septembre 1982

Monsieur le Président,

Suite aux différents contacts que nous avons eus, j'ai l'honneur de vous informer qu'il a été décidé que la gestion du Centre de Loisirs de la Robertsau serait municipale.

Je vous prierais de me faire parvenir, dans les meilleurs délais vos besoins, afin qu'un planning d'occupation de la salle puisse être établi.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire p.o.

V. VIGNERON

Chef du Service des Affaires Sociales
et de l'Hygiène Publique



FAITES VOS ACHATS
CHEZ LES COMMERCANTS
ET ARTISANS DE LA ROBERTSAU
QUI SOUTIENNENT L'A.D.I.R.